

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION DEC-BAC) (B. SC.)

SUSPENSION TEMPORAIRE DES ADMISSIONS - Ce programme n'acceptera plus de nouveaux candidats à la session d'automne 2014 à compter du 17 avril à 23h59.

Exceptionnellement et sous réserve d'approbation par les instances concernées, il n'acceptera pas de nouveaux candidats à la session d'hiver 2015. Les admissions sont donc suspendues jusqu'à la session d'automne 2015.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

PROFILS D'ÉTUDES

Profil distinction

Le profil distinction consiste en un cheminement de 12 crédits visant à accélérer le passage à la maîtrise avec ou sans mémoire. Il offre la possibilité de suivre jusqu'à 12 crédits de deuxième cycle, contributives à la fois au baccalauréat et à la maîtrise. L'étudiant est invité à rencontrer les directions de programmes de premier et de deuxième cycles pour connaître les exigences d'accès au profil et, le cas échéant, à en faire valider le contenu.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre

quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kathleen Lechasseur
418 656-2131 poste 3506
kathleen.lechasseur@fsi.ulaval.ca

Pour information

418 656-3356
etudes@fsi.ulaval.ca
www.fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire du DEC en soins infirmiers (programme 180.01) ou l'équivalent. Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

OU

Être titulaire du DEC en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0). Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

Pour les candidats formés hors Québec

- Être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le Ministre de l'éducation, du loisir et du sport du Québec;

ET

- Être détenteur du statut de candidat à l'exercice de la profession infirmière (CEPI) ou détenir le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Le titulaire d'un DEC technique est invité à s'informer s'il peut être admis sur la base d'ententes DEC-BAC ou s'il peut bénéficier de passerelles en consultant le site www.dectechniques.ulaval.ca.

Exigences linguistiques

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, l'étudiant admis à ce baccalauréat doit maîtriser la lecture de l'anglais ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation par ses propres moyens.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.























DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES INFIRMIÈRES (DEC EN SOINS INFIRMIERS)			96
<u>MED-1951</u>	Fondements en sciences biomédicales 1 (DEC-BAC)		3
<u>PSY-1901</u>	Fondements psychologiques des soins infirmiers		3
<u>SIN-1000</u>	Discipline infirmière	 	3
<u>SIN-1001</u>	Outils de soutien aux apprentissages	 	1
<u>SIN-1021</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (introduction - partie 1)		2
<u>SOC-1901</u>	Approche anthropo-sociale des expériences de santé et de maladie		3
<u>EPM-1901</u>	Principes et méthodes de l'épidémiologie appliquée	 	3
<u>MED-1952</u>	Fondements en sciences biomédicales 2		3
<u>SIN-1003</u>	Relation d'aide et soins infirmiers		3
<u>SIN-1005</u>	Approches interculturelles en santé		3
<u>SIN-1022</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (introduction - partie 2)		2
<u>SIN-2000</u>	Processus de recherche	 	3
<u>SIN-1040</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (médecine)		2
<u>MED-2901</u>	Fondements en sciences biomédicales 3		3

<u>SIN-2001</u>	Pratique infirmière en santé mentale et psychiatrie		3
<u>SIN-2002</u>	Pratique infirmière et santé familiale		3
<u>SIN-2003</u>	Éducation pour la santé	 	3
<u>SIN-2009</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (chirurgie)		3
<u>MED-2902</u>	Fondements en sciences biomédicales 4		3
<u>SIN-2004</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (psychiatrie)		3
<u>SIN-2007</u>	Soins infirmiers aux personnes âgées		3
<u>SIN-2008</u>	Approches et stratégies complexes en soins infirmiers		3
<u>SIN-3002</u>	Examen clinique		3
<u>SIN-2005</u>	Soins infirmiers en périnatalité, enfance et adolescence		3
<u>SIN-2006</u>	Soins infirmiers et santé communautaire	 	3
<u>SIN-3001</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (santé communautaire)		3
<u>SIN-3003</u>	Soins infirmiers en soins critiques		3
<u>SIN-3150</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (soins critiques)		3
<u>SIN-3201</u>	Méthodologie et pratique des soins infirmiers (gestion des soins)		
<u>SIN-3004</u>	Profession infirmière : défis et tendances		2
<u>SIN-3005</u>	Leadership et gestion des soins infirmiers		3
<u>SIN-3006</u>	Déontologie infirmière	 	3
<u>SIN-1201</u>	Stage en sciences infirmières		3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :			
<u>FIS-4101</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	 	1

<u>FIS-4102</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2			1
<u>FIS-4103</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3			1

AUTRES ACTIVITÉS








Cours	Titre	Crédits exigés		
AUTRES EXIGENCES				9




















RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS PARMI:


ANL-2020 à ANL-3799, ou tout autre cours de langue seconde.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais.

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMI:

<u>ANT-1304</u>	Sexualités et cultures			3	
<u>CSO-1304</u>	Psychologie de l'adulte au travail			3	
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable				3
<u>DRT-1901</u>	Introduction générale au droit				3
<u>EDC-1001</u>	Recherche, analyse et dissertation				3
<u>EDC-4000</u>	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information				3
<u>EPS-1300</u>	Relaxation et autogestion du stress				3
<u>GPL-1005</u>	Concepts de base en soins palliatifs			3	
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle			3	

<u>MED-1100</u>	Santé et sécurité au travail : notions de base			3
<u>MED-1101</u>	Introduction à la santé mondiale			3
MUS-1700	Initiation à l'histoire de la musique I			3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle			3
<u>NUT-1104</u>	Éléments de nutrition			3
NUT-1106	Nutrition et société			3
<u>PHC-1903</u>	Abus des drogues et alcoolisme			3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique			3
<u>PSY-1103</u>	Psychologie gérontologique			3
<u>PSY-1106</u>	Psychologie de la santé			3
<u>RLT-1003</u>	Travail et structure organisationnelle			3
<u>SAC-1001</u>	Système de santé québécois			3
<u>SCR-2200</u>	Intervenir auprès du mourant			3
<u>SIN-2500</u>	Stage international ou interculturel			6
<u>THL-1513</u>	Soins de santé, spiritualités et religions			1
<u>TXM-1001</u>	Prévention des toxicomanies			3
<u>TXM-2100</u>	Délinquance et toxicomanies			3
<u>TXM-2101</u>	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance			3
<u>TXM-2103</u>	Toxicomanie et troubles psychiatriques			3

<u>TXM-2404</u>	Travail de rue, drogues de rue, gangs de rue		3
-----------------	--	--	---

L'étudiant inscrit au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914, SIN-1502 et SIN-1505.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL DISTINCTION

L'étudiant doit avoir acquis les deux tiers des crédits du programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67/4,33.





RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Le profil est satisfait par la réussite des cours suivants : (à déterminer).

PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Le cours SIN-3005, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3




PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1SIN	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières	12
----------	--	----

PROFIL RECHERCHE

9

Le cours obligatoire SIN-2000 fait partie intégrante du profil.

<u>FRN-1914</u>	Communications pour scientifiques	  	3
<u>SIN-1502</u>	Stage de recherche I		3
<u>SIN-1505</u>	Stage de recherche II		3

Version: 2014-09-24 14:04:32 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION INITIALE) (B. SC.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2015.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

- spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;
- capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la

santé.

ORDRE PROFESSIONNEL

Pour l'obtention du droit de pratique au Québec, le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières doit réussir l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil distinction

Le profil distinction consiste en un cheminement de 12 crédits visant à accélérer le passage à la maîtrise avec ou sans mémoire. Il offre la possibilité de suivre jusqu'à 12 crédits de deuxième cycle, contributives à la fois au baccalauréat et à la maîtrise. L'étudiant est invité à rencontrer les directions de programmes de premier et de deuxième cycles pour connaître les exigences d'accès au profil et, le cas échéant, à en faire valider le contenu.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kathleen Lechasseur

418 656-2131 poste 3506

kathleen.lechasseur@fsi.ulaval.ca

Pour information

418 656-3356

etudes@fsi.ulaval.ca

www.fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

Formation pratique et stages

Ce programme comporte des stages cliniques répartis tout au long des sept sessions du cheminement régulier. Règle générale, ces stages se déroulent dans les établissements de santé des régions 03 et 12. Certains stages complémentaires sont offerts à la session d'été.

La réussite des cours-stages SIN-1004 Méthodologie et pratique des soins infirmiers 2 et SIN-2009 Méthodologie et pratique des soins infirmiers 4 sont obligatoires à la poursuite du programme.

Compte tenu du nombre limité de places offertes dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet du programme n'est pas assuré d'avoir accès auxdits stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature et avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401 ou 921
 - Chimie 202OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 (ou Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE)

- Physique NYA (ou 101)
- Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
- Biologie 921 (ou NYA, ou 301 ou 401)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission : www.fsi.ulaval.ca/etudes/premier-cycle/formation-initiale/admission/

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission : www.fsi.ulaval.ca/etudes/premier-cycle/formation-initiale/admission/

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire

de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission : www.fsi.ulaval.ca/etudes/premier-cycle/formation-initiale/admission/

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours

de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en sciences infirmières est un programme contingenté à 140 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES INFIRMIÈRES		94
<u>MED-1920</u>	Fondements en sciences biomédicales I	3
<u>SIN-1300</u>	Expérience de santé et soins infirmiers	4
<u>SIN-1301</u>	Pratique infirmière I	5
<u>SIN-1302</u>	Promotion de la santé et du bien-être	2
<u>SIN-1303</u>	Stage : évaluation de l'expérience de santé I	1
<u>FIS-4101</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
<u>MED-1921</u>	Fondements en sciences biomédicales II	3
<u>SIN-1310</u>	Partenariat et pouvoir d'agir	2

<u>SIN-1311</u>	Pratique infirmière II		5
<u>SIN-1312</u>	Chronicité et famille		2
<u>SIN-1313</u>	Stage : évaluation de l'expérience de santé II		2
<u>SIN-1314</u>	Alternance travail-études I		2
<u>SIN-1315</u>	Analyse de pratique I	 	1
<u>FIS-4102</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2		1
<u>MED-2920</u>	Fondements en sciences biomédicales III		3
<u>SIN-2300</u>	Relation soignante		2
<u>SIN-2301</u>	Pratique infirmière III		4
<u>SIN-2302</u>	Pratique infirmière et santé mentale		2
<u>SIN-2303</u>	Expériences cliniques : santé mentale		3
<u>FIS-4103</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	 	1
<u>MED-2921</u>	Fondements en sciences biomédicales IV		2
<u>SIN-2310</u>	Recherche et pratiques infirmières		2
<u>SIN-2311</u>	Pratique infirmière IV		3
<u>SIN-2312</u>	Pratique infirmière et transitions multiples		2
<u>SIN-2313</u>	Expériences cliniques : chirurgie		3
<u>SIN-</u>			

<u>2317</u>	Analyse de pratique II	1
<u>MED-2930</u>	Fondements en sciences biomédicales V	2
<u>SIN-3300</u>	Coordination des soins	3
<u>SIN-3301</u>	Pratique infirmière V	4
<u>SIN-3302</u>	Pratique infirmière et populations	2
<u>SIN-3303</u>	Expériences cliniques : personnes âgées	3
<u>SIN-3304</u>	Stage ou projet d'intervention clinique	2
<u>MED-2931</u>	Fondements en sciences biomédicales VI	2
<u>SIN-3310</u>	Profession infirmière et société	2
<u>SIN-3311</u>	Pratique infirmière VI	4
<u>SIN-3312</u>	Soins palliatifs et enjeux éthiques	2
<u>SIN-3313</u>	Expériences cliniques : soins critiques	2
<u>SIN-3314</u>	Expériences cliniques : intégration	2
<u>SIN-3315</u>	Supervision clinique	1
<u>SIN-3316</u>	Analyse de pratique III	1

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS

<u>SIN-2316</u>	Alternance travail-études II	2
-----------------	------------------------------	---

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1506.



RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>SIN-2314</u>	Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille	3
-----------------	---	---



<u>SIN-2315</u>	Expériences cliniques : périnatalité et famille	3
-----------------	---	---

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

RÈGLE 3 - 6 CRÉDITS PARMIS:


<u>ANL-2020</u>	Intermediate English II	 	3
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ANL-3010</u>	Advanced English I	 	3
-----------------	--------------------	--	---

<u>ANL-3020</u>	Advanced English II	 	3
-----------------	---------------------	--	---

<u>ANL-3030</u>	Advanced English III		3
-----------------	----------------------	--	---

<u>ANL-3040</u>	Advanced English IV		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>ANT-1304</u>	Sexualités et cultures		3
-----------------	------------------------	---	---

<u>CSO-1304</u>	Psychologie de l'adulte au travail		3
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
-----------------	-------------------------------------	--	---

<u>DRT-1901</u>	Introduction générale au droit	 		3
<u>EDC-1001</u>	Recherche, analyse et dissertation			3
<u>EDC-4000</u>	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information			3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>EPS-1300</u>	Relaxation et autogestion du stress			3
<u>GPL-1005</u>	Concepts de base en soins palliatifs			3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle			3
<u>MED-1100</u>	Santé et sécurité au travail : notions de base			3
<u>MED-1101</u>	Introduction à la santé mondiale			3
MUS-1700	Initiation à l'histoire de la musique I			3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle			3
<u>NUT-1104</u>	Éléments de nutrition			3
<u>PHC-1903</u>	Abus des drogues et alcoolisme			3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique			3
<u>PSY-1103</u>	Psychologie gérontologique			3
<u>PSY-1106</u>	Psychologie de la santé			3
<u>RLT-1003</u>	Travail et structure organisationnelle			3
<u>SAC-</u>				

<u>1001</u>	Système de santé québécois		3
<u>SCR-2200</u>	Intervenir auprès du mourant		3
<u>SIN-2500</u>	Stage international ou interculturel		6
<u>THL-1513</u>	Soins de santé, spiritualités et religions		1
<u>TXM-1001</u>	Prévention des toxicomanies		3
<u>TXM-2100</u>	Délinquance et toxicomanies		3
<u>TXM-2101</u>	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance		3
<u>TXM-2103</u>	Toxicomanie et troubles psychiatriques		3
<u>TXM-2404</u>	Travail de rue, drogues de rue, gangs de rue		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre les cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II (TOEIC : 675).

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL DISTINCTION




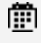
L'étudiant doit avoir acquis les deux tiers des crédits du programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67/4,33.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Le profil est satisfait par la réussite des cours suivants : (à déterminer).

PROFIL ENTREPRENEURIAL

Le cours SIN-3300, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL




EHE-1SIN	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières		12
----------	--	--	----

PROFIL RECHERCHE

8

Pour l'étudiant admis en formation initiale, les cours obligatoires SIN-2310 et SIN-3304 complètent les exigences du profil.

Pour l'étudiant admis en formation DEC-BAC, le cours obligatoire SIN-2000 complète les exigences du profil.

<u>FRN-1914</u>	Communications pour scientifiques	  	3
<u>SIN-1502</u>	Stage de recherche I		3

RÈGLE 1 - UN COURS PARMIS:

<u>SIN-1505</u>	Stage de recherche II		3
<u>SIN-1506</u>	Stage de recherche II		2

L'étudiant admis en formation initiale doit suivre le cours SIN-1506.

L'étudiant admis en formation DEC-BAC doit suivre le cours SIN-1505.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES INFIRMIÈRES - PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 10 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Cindy Asselin

418 656-2131 poste 6374

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible :

- le candidat déjà admis au programme de maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne (toute candidature ne respectant pas ce critère sera automatiquement refusée);
- le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières;
- exceptionnellement, le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre qu'en sciences infirmières, si le candidat fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers; il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire;
- avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études universitaires;
- avoir acquis au 1^{er} mars une expérience d'un minimum de 3 360 heures, au cours des cinq dernières années, en soins de première ligne ou en milieu hospitalier dans un ou plusieurs des domaines suivants : urgence/soins critiques, médecine, chirurgie, obstétrique ou pédiatrie.

Exigences particulières

Compte tenu des exigences liées au titre d'infirmière praticienne spécialisée, le candidat est admis simultanément au D.E.S.S. en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne et à la maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne. Les documents joints à la demande d'admission à la maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne

sont suffisants.

Exigences linguistiques

- Pour le candidat francophone : avoir une bonne maîtrise de la langue française; cette exigence est vérifiée par un examen à la première session d'inscription et, en cas d'échec, le cours ciblé, non contributoire au programme, comme mesure correctrice doit être réussi avant la fin de la deuxième session d'inscription.
- Pour le candidat non francophone : la maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission. Au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières, le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction.
- Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil étant limitée dans ce programme, une candidature peut être refusée par manque de ressources.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE	30
<u>PAT-6907</u>	Physiopathologie et traitement des problèmes de santé	6
<u>PHA-6904</u>	Pharmacologie et pratique infirmière avancée	3
<u>SIN-</u>	Examen clinique : périnatalité, enfant,	3

<u>6036</u>	adolescent	
<u>SIN-6042</u>	Séminaire sur le rôle de l'IPS	3
<u>SIN-6045</u>	Stage II - Intégration des compétences IPS-PL	9
<u>SIN-6051</u>	Démarche clinique en soins de première ligne	6

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des sciences infirmières, les professeurs s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances. Ils initient ou participent à de nombreux projets de recherche en soins infirmiers, en administration des services infirmiers, en santé communautaire, en santé des femmes, en santé internationale, en santé mentale, etc. Allant de la promotion de la santé à la prévention de la maladie en passant par les soins directs, le rétablissement, la réadaptation et les soins palliatifs, les axes de recherche reflètent les intérêts et l'expertise des professeurs.

Leurs projets concernent, entre autres:

- les expériences de santé
- la qualité de soins
- la pratique infirmière basée sur des preuves et le développement de la compétence scientifique
- les technologies d'information et des communications en santé
- le développement de nouveaux modes d'intervention et les résultats d'interventions courantes
- les comportements et les environnements favorables à la santé
- les enjeux éthiques et les pratiques infirmières
- le développement et la validation d'instruments de mesure
- les inégalités sociales de santé

La Faculté accueille la Chaire de recherche en transfert des connaissances et évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, dont la professeure Marie-Pierre Gagnon est titulaire.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des personnes habilitées à diriger l'étudiant

Transfert des connaissances et innovation dans les organisations. Mesure de l'efficacité des organisations. Analyse des politiques publiques. Stratégies de protection de la propriété intellectuelle. Méthodologie de la recherche. Méthodes quantitatives.

Nabil Amara

Développement émotionnel, social et cognitif de l'enfant sous l'angle de ses déterminants biologiques et environnementaux. Relations entre enfants. Conduites parentales. Déterminants et les conséquences des difficultés interpersonnelles et des problèmes comportementaux à l'enfance. Préparation à l'école et trajectoires scolaires. Intervention préventive. Génétique humaine.

Michel Boivin

Évaluation d'interventions préventives visant l'amélioration de l'environnement psychosocial du travail et de la santé. Déterminants psychosociaux des maladies cardiovasculaires et des problèmes de santé mentale et de leur récurrence. Inégalités sociales de santé. Évaluations économiques. Spécificités chez les femmes. Participation sociale après la retraite.

Chantal Brisson

Le médicament dans le domaine de la santé. Changement stratégique. Théories des organisations. Méthodes de recherche qualitative. Organisation des soins et des services spécialisés. Médecine académique, gouvernance dans le système de santé. Réseaux d'acteurs dans le domaine de la santé.

André Côté

Promotion de la santé. Éducation à la santé. Étude des facteurs sous-jacents à l'adoption ou au maintien de comportements en lien avec la santé. Élaboration, implantation et évaluation d'interventions ciblées avec les communautés. Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Clientèles marginalisées. Recherche participative. Croisement des savoirs.

Françoise Côté

Gérontologie sociale. Santé mentale. Santé. Intervention psychosociale. Politiques sociales. Modèles théoriques pour l'analyse des problèmes sociaux. Recherche qualitative.

Bernadette Dallaire

Action politique et politiques publiques en santé. Organisation des soins. Interventions auprès des personnes âgées et malades chroniques.

Clémence Dallaire

Dynamique de la transmission des maladies infectieuses. Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses évitables par la vaccination. Morbidité attribuable aux maladies évitables par la vaccination. Programmes de vaccination. Efficacité vaccinale. Impact à long terme des programmes de vaccination. Effets secondaires des vaccins.

Gaston De Serres

Épidémiologie des troubles et des maladies musculosquelettiques et de la douleur chez les travailleurs et dans la population générale. Déterminants des déficiences et des incapacités fonctionnelles associées aux rachialgies et aux autres syndromes de douleur musculosquelettique. Construction et validation d'outils pronostiques applicables en première ligne et évaluation de leurs impacts cliniques et économiques.

Clermont Dionne

Promotion de la santé. Inégalités sociales de santé. Pauvreté. Pratiques professionnelles auprès de groupes et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Genre. Recherche participative. Croisements de savoirs. Santé internationale.

Sophie Dupéré

Pratiques infirmières en oncologie psychosociale. Soins de soutien et soins palliatifs de fin de vie. Stress, adaptation et qualité de vie. Interventions pour faciliter le processus d'adaptation et la gestion de stress. Survie au cancer. Soutien aux soignants. Modèles de soins.

Lise Fillion

Interface entre le contexte dans lequel les professionnels de santé pratiquent et la pratique professionnelle. Professionnalisme. Imputabilité professionnelle. Ordres professionnels. Approches : recherche qualitative et quantitative.

Andrew Freeman

Instruments de mesure, fidélité et validité des scores. Déterminants de l'adoption et du maintien de comportements. Élaboration, implantation et évaluation d'interventions visant la modification de comportements. Application à divers comportements, avec un intérêt particulier pour l'activité physique. Prévention de l'obésité, notamment chez les enfants d'âge préscolaire (intervention auprès des familles, changements dans les pratiques professionnelles).

Camille Gagné

Technologies d'information et de communication en santé. Comportements des professionnels de la santé. Transfert et utilisation des connaissances scientifiques. Évaluation des technologies de santé. Modèles théoriques psychosociaux et organisationnels. Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes.

Marie-Pierre Gagnon

Soins infirmiers chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires : relation entre le profil clinique, les comportements de santé (auto-soins, nutrition, activité physique et adhésion thérapeutique) et la qualité de vie. Planification des interventions multidisciplinaires en santé : de l'approche diagnostique à l'évaluation des interventions. Adaptation culturelle et validation d'outils de mesure.

Maria Cecilia Gallani

Évaluation de politiques, de programmes et d'interventions en santé. Développement de la fonction d'évaluation (culture, institutionnalisation, qualité, utilité). Professionnalisation de l'évaluation. Renforcement de capacités en suivi et évaluation (société civile, organisations, structures de pays, universités). Meilleures pratiques en suivi et en évaluation (concepts, approches, méthodes, outils) et innovations. Approches participatives et collaborations (Nord-Sud, intersectorielles, interorganisationnelles). Évaluation dans les pays en voie de développement. Stratégies de changement et de transfert de connaissances.

Marie Gervais

Pratique factuelle (*EBM, evidence-based medicine*), application des connaissances, technologies de l'information, communication des risques en santé, méthodes mixtes, première ligne, vieillissement, pédagogie des sciences de la santé, soins centrés sur le patient, prise de décision partagée et organisation des services.

Anik Giguère

Déterminants sociaux de la santé et inégalités sociales de santé. Transfert des connaissances et méthodologie de projets centrés sur les problématiques d'équité. Usage de drogues par voie intraveineuse, risque infectieux et réduction des dommages.

Anne Guichard

Pratiques infirmières en éducation pour la santé. Développement, implantation et évaluation de programmes d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient. Intervention Mapping. Paradigmes, théories et méthodes en éducation pour la santé. Développement de manuels d'intervention, d'outils pédagogiques et d'outils d'aide à la décision. Méthodologie d'intervention en entretien individuel et animation de groupes. Approches complémentaires et alternatives en éducation pour la santé.

Laurence Guillaumie

Interventions et politiques en matière de sécurité alimentaire. Déterminants psychosociaux et environnementaux de l'insécurité alimentaire au sein de divers groupes, dont les jeunes de la rue. Promotion de saines habitudes alimentaires. Méthodologies participatives de recherche.

Anne-Marie Hamelin

Promotion de la santé de l'enfant, des jeunes et de la famille. Fondements socioculturels et politiques de l'organisation des soins. Méthodologies qualitatives. Mobilisation des connaissances en regard de la violence faite aux femmes et aux enfants.

Louise Hamelin-Brabant

Gestion des risques et sécurité des patients en milieu de santé. Gestion des crises et du changement à portée stratégique dans les organisations. Diagnostic et gestion du changement organisationnel. Consultation organisationnelle et interventions de développement organisationnel. Analyse des politiques dans le secteur de la santé et des services sociaux, en particulier dans les services de première ligne.

Carole Lalonde

Promotion de la santé. Environnements favorables aux saines habitudes de vie (politiques, économiques, sociaux et physiques). Prévention de l'obésité. Santé urbaine et santé de quartiers en environnement isolé (Nunavik), fragilisé ou interculturel. Équité. Pratiques cliniques préventives professionnelles et pratiques préventives naturelles (pairs, familles, cercles préventifs Hans Kai). Évaluation d'implantation et d'impact. Approche de recherche, action participative et collaborative. Méthodologies qualitatives.

Judith Lapierre

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) au préscolaire : nature, évaluation et intervention. Troubles comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire : rôle infirmier dans l'évaluation, l'intervention et le suivi. Santé mentale de l'enfant et de sa famille : chronicité, qualité de vie, rôle parental, groupes de soutien à la fratrie, etc. Développement de l'enfant (0-5 ans) : évaluation des indices de retard de développement. Approches complémentaires et alternatives en soins infirmiers pédiatriques : relaxation, humour, zoothérapie, neurofeedback, etc.

Nancy Leblanc

Articulation travail-famille, en particulier pour les personnes engagées dans des activités professionnelles exigeantes (professionnels, professeurs d'université, hauts dirigeants). Équité en emploi et discrimination au travail. Situation des femmes dans les organisations. Situation des femmes dans les instances dirigeantes. Épuisement professionnel. Harcèlement au travail. Femmes entrepreneures. Prise de décision éthique dans les entreprises.

Hélène Lee-Gosselin

Outil d'aide à la décision. Approche interprofessionnelle. Prise de décision conjointe entre patients et professionnels de la santé. Changement des pratiques professionnelles en santé. Transfert des connaissances. Soins de santé primaires. Analyse des données dyadiques. Revues systématiques.

France Légaré

Pensée critique et sa contribution dans la mobilisation des savoirs infirmiers. Pratique réflexive. Stratégies pédagogiques et d'évaluation des apprentissages. Développement des compétences. Approches de recherche qualitative. Entretien d'explication dans l'analyse de pratique professionnelle ou comme méthode de collecte de données de recherche. Discipline et pratique infirmière. Supervision clinique. Soins de l'enfant.

Kathleen Lechasseur

Marketing social, publicité sociale et préventive, programme de prévention des maladies en pays en voie de développement.

June Marchand

Politiques publiques du secteur de la santé. Analyse politique des réformes et des systèmes de santé. Évolution sociohistorique du système de santé québécois. Organisation des services. Services de première ligne. Gouvernance du système et des établissements de santé. Intégration et fusions. Régionalisation et décentralisation. Participation publique et délibération.

Elisabeth Martin

Impact du cancer sur les personnes et leur famille, en particulier du cancer du sein. Douleur et cancer. Effets de l'accompagnement psychosocial de personnes affectées par le cancer.

Elizabeth Maunsell

Théorie économique hétérodoxe (en particulier institutionnalisme des origines). Analyses féministes. Politiques sociales et politiques de l'emploi. Analyses comparatives.

Sylvie Morel

Publicité pharmaceutique. Marketing de la santé dans Internet. Communication dans les domaines de l'obstétrique et de la gynécologie. Exploitation de la maternité dans la publicité des produits de beauté, d'hygiène et de santé. Promotion de l'allaitement. Promotion de la santé auprès des femmes. Représentations du corps humain et de la santé dans les musées et

expositions.

Manon Niquette

Résultats des interventions chez la personne ayant des incapacités (réadaptation et intégration sociale). Suivi à long terme des individus à la suite d'une lésion médullaire dans un contexte de vieillissement. Développement d'outils d'évaluation de la participation sociale et de l'influence des facteurs environnementaux. Quantification des interventions dans les programmes de réadaptation fonctionnelle intensive.

Luc Noreau

Douleur, réadaptation, organisation des services de santé, pratiques professionnelles, collaboration interprofessionnelle, interfaces entre réadaptation et promotion de la santé/santé communautaire, approches de recherche qualitatives et quantitatives.

Kadija Perreault

Participation citoyenne et consultations publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux. Éthique publique et sociétale. Éthique de la recherche. Rapports entre science et société. Critique de l'économie du savoir.

Florence Piron

Santé mentale communautaire. Théories sur le rétablissement. Modèle transactionnel d'adaptation au stress dans le cadre du rétablissement. Organisation des services orientés vers le rétablissement. Transfert des connaissances sur le rétablissement. Méthodologies qualitatives et quantitatives.

Hélène Provencher

Évaluations organisationnelles et économiques des services de santé et sociaux.

Daniel Reinharz

Administration des services infirmiers et de santé. Rôle infirmier et développement professionnel continu. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations de santé. Évaluation des services intersectorielles en santé. Prise de décision partagée. Aspects sociopolitiques de la santé. Climat organisationnel, prédisposition organisationnelle au changement et satisfaction au travail. Transfert et échange des connaissances. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Geneviève Roch

Santé des Premières Nations (Autochtones). Soins et éthique de la sollicitude (dégénération du soin). Problématiques de santé (diabète, obésité) tributaires de l'acte alimentaire dans ses dimensions sociales et culturelles.

Bernard Roy

Anthropologie de la modernité, du corps et des soins, des genres et de l'humanitaire. Études québécoises et brésiliennes.

Francine Saillant

Qualité des soins. Sécurité des patients. Gestion des risques. Bénéfices organisationnels de l'implantation d'une philosophie de soins humanistes telle que le caring. Collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire. Définition du soin infirmier de réadaptation. Méthodes de recherches qualitatives.

Daphney St-Germain

Gestion des interfaces professionnelles et organisationnelles. Intégration des services. Théories des organisations.

Michèle St-Pierre

Enfance et adolescence avec des besoins spéciaux. Adaptation de la famille. Intégration et participation sociales des personnes handicapées.

Sylvie Tétreault

Gériatrie et gérontologie. Épidémiologie de la maladie d'Alzheimer et des autres types de démence. Recherche clinique touchant les grandes problématiques du vieillissement et de la perte d'autonomie. Soins palliatifs et soins de fin de vie.

René Verreault

Promotion, prévention et utilisation des technologies auprès des personnes à risque de développer ou ayant des déficiences, incapacités ou en perte d'autonomie. Nouvelles technologies de l'information et des télécommunications utilisées pour la prestation de services de réadaptation et de soutien à domicile. Développement d'instruments de mesure liés à l'utilisation des

technologies. Méthodologies participatives de recherche. Participation sociale des clientèles présentant une déficience.

Claude Vincent

Approche compréhensive des expériences de santé et de maladie. Expérience vécue des maladies graves et chroniques. Approche interculturelle dans les soins. Rapports entre santé, maladie, religion et spiritualité. Soins spirituels. Médecines et pratiques alternatives et complémentaires. Genre et santé. Méthodologie de recherche qualitative. Anthropologie du soin. Humanisation des soins. Approches fondées sur les sujets-patients.

Nicolas Vonarx

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer le futur diplômé à exercer des fonctions de recherche, d'enseignement, de formation et d'expertise pour répondre aux problèmes de santé des individus et des communautés du Québec, du Canada ou ailleurs dans le monde. La personne formée dans ce programme pourra remplir ces fonctions en adoptant des approches interdisciplinaire et multisectorielle afin de résoudre des problèmes de santé complexes, et de définir des stratégies de maintien et de promotion de la santé. Le diplômé sera également appelé à remplir des fonctions d'enseignant aux trois cycles universitaires. Il pourra de plus agir à titre d'expert et consultant en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations de santé particulières et de contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

- sera capable de synthétiser et d'interpréter de façon critique les données scientifiques relatives à une question liée à la santé communautaire ainsi qu'à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;
- aura une connaissance significative des déterminants de la santé dans une perspective de santé communautaire;
- sera capable d'utiliser diverses méthodes et méthodologies de recherche qui peuvent desservir les fins de la santé communautaire;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances en santé communautaire, de même qu'en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant de développer des stratégies d'interventions adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;

- sera capable d'emprunter une approche de recherche intersectorielle et interdisciplinaire dans la compréhension des problèmes de santé et dans leur résolution;
- aura développé des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert de connaissances dans les espaces académiques et scientifiques, dans les milieux décisionnels, comme dans les milieux de pratique et auprès des communautés;
- sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions de recherche, d'enseignement et d'expertise.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant au programme de doctorat en santé communautaire doit s'inscrire à temps complet durant trois sessions, de préférence lors de la première année.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Nicolas Vonarx

418 656-2131 poste 3965

nicolas.vonarx@fsi.ulaval.ca

Pour information

Claire Belzile

Conseillère à la gestion des études

418 656-2131 poste 3388

claire.belzile@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

RATTACHEMENT MULTIFACULTAIRE

Ce programme est offert conjointement par la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de médecine.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans les cours, la documentation disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. En anglais, l'étudiant doit être capable de se servir de l'information, d'en discuter et de jouer avec les concepts.

L'exigence de la langue anglaise peut être satisfaite par la réussite du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 350/495 à la partie lecture ou par la réussite, avec une note minimale de C, du cours d'anglais ANL-3202 Reading II. L'étudiant peut satisfaire à cette exigence pendant son cheminement.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur non impliqué dans le travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le programme vise le candidat ayant déjà une formation de base (sciences de la santé, sciences sociales, sciences humaines ou sciences de l'administration) ou une expérience en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé. Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un grade de deuxième cycle obtenu avec une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent. Le profil du candidat variera selon sa formation scolaire, son expérience, ses objectifs de formation et son domaine d'intérêt. Un candidat ne présentant pas ces caractéristiques ou ayant une formation connexe pertinente pourra aussi être admissible et, selon son dossier, avoir éventuellement à suivre une scolarité préparatoire de durée variable, déterminée au moment de l'admission.

Exigences particulières

En plus des documents requis pour tous les programmes, le dossier de candidature pour le doctorat en santé communautaire devra contenir :

- trois rapports d'appréciation confidentiels utilisant les formulaires standards fournis avec le formulaire d'admission dont un venant de la personne qui a dirigé les travaux de maîtrise du candidat;
- un curriculum vitæ détaillé;
- une lettre d'un maximum de trois pages expliquant comment les études doctorales s'inscrivent dans sa trajectoire professionnelle passée et future, précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou promotion de la santé), de même que le thème général sur lequel la thèse portera et indiquant finalement le professeur avec qui le candidat souhaite travailler; une entente préalable devra avoir été prise à cet effet et une confirmation écrite (un courriel suffit) que le professeur accepte de diriger les travaux de l'étudiant devra accompagner la lettre. Pour le candidat dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire, la lettre devra finalement être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité, et le cas échéant, de la nature d'une formation préparatoire avant l'admission au programme. À noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission. Au doctorat, le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un score d'au moins 860 sur 990 au TFI ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant pourra, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé ou en organisation des services de santé; avoir maintenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
- avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'emblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen sera constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
- avoir été officiellement admis au programme de doctorat en santé communautaire à la suite du dépôt de son dossier et de son étude par la direction de programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SANTÉ COMMUNAUTAIRE		24
<u>SAC-8002</u>	Séminaire en organisation des services de santé	 3
<u>SAC-8003</u>	Épistémologie de la recherche en santé communautaire	3

<u>SAC-8005</u>	Fondements avancés en santé communautaire		3
<u>SAC-8010</u>	Séminaire sur la promotion de la santé		3
<u>SAC-8011</u>	Activité de synthèse		3
<u>SAC-8020</u>	Protocole de recherche		6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS DE COURS

Avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>SAC-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		3
<u>SAC-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		3
<u>SAC-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>SAC-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>SAC-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
<u>SAC-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>SAC-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		12/activité temps complet
<u>SAC-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		12/activité temps complet

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des sciences infirmières, les professeurs s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances. Ils initient ou participent à de nombreux projets de recherche en soins infirmiers, en administration des services infirmiers, en santé communautaire, en santé des femmes, en santé internationale, en santé mentale, etc. Allant de la promotion de la santé à la prévention de la maladie en passant par les soins directs, le rétablissement, la réadaptation et les soins palliatifs, les axes de recherche reflètent les intérêts et l'expertise des professeurs.

Leurs projets concernent, entre autres:

- les expériences de santé
- la qualité de soins
- la pratique infirmière basée sur des preuves et le développement de la compétence scientifique
- les technologies d'information et des communications en santé
- le développement de nouveaux modes d'intervention et les résultats d'interventions courantes
- les comportements et les environnements favorables à la santé
- les enjeux éthiques et les pratiques infirmières
- le développement et la validation d'instruments de mesure
- les inégalités sociales de santé

La Faculté accueille la Chaire de recherche en transfert des connaissances et évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, dont la professeure Marie-Pierre Gagnon est titulaire.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Éducation pour la santé, soins de première ligne, suicide, santé des populations autochtones.

Louise Bujold

Promotion de la santé. Développement, mise en place et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Recherche participative. Personnes vivant des situations de précarité. Transfert, échange et croisements de savoirs. Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle.

Françoise Côté

Fonctions infirmières, organisation des services, administration des services infirmiers. Savoirs infirmiers. Politiques infirmières, politiques favorables à la santé.

Clémence Dallaire

Soins infirmiers en oncologie et soins palliatifs. Gestion des symptômes dans le cadre de maladies graves ou chroniques.

Approches de soins. Développement de la compétence et des pratiques infirmières en oncologie et soins palliatifs. Formation continue et développement de l'expertise.

Jean-François Desbiens

Promotion de la santé. Inégalités sociales de santé. Pauvreté. Pratiques professionnelles auprès de groupes et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Genre. Recherche participative.

Sophie Dupéré

Pratiques infirmières en oncologie psychosociale. Soins de soutien et soins palliatifs de fin de vie. Stress, adaptation et qualité de vie. Interventions pour faciliter le processus d'adaptation et la gestion de stress. Survie au cancer. Soutien aux soignants. Modèles de soins.

Lise Fillion

Élaboration, implantation et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Compréhension des comportements liés à la santé. Application à divers comportements, dont l'activité physique. Mesure, élaboration et validation des scores aux instruments de mesure.

Camille Gagné

Transfert et utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle. Évaluation de la qualité des soins et services en milieux hospitaliers. Évaluation des nouvelles pratiques éducatives, cliniques et organisationnelles, notamment la pratique infirmière avancée et le développement de la compétence scientifique, la formation par compétences, la pratique infirmière informée par des résultats probants et les technologies de l'information et des communications en santé et en pédagogie. Étude de cas. Développement international, culture et société.

Johanne Gagnon

Technologies de l'information et des communications en santé. Comportements des individus et des professionnels de la santé. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations. Synthèse, diffusion et application des connaissances. Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Marie-Pierre Gagnon

Soins infirmiers chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires : relation entre le profil clinique, les comportements de santé (auto-soins, nutrition, activité physique et adhésion thérapeutique) et la qualité de vie. Planification des interventions multidisciplinaires en santé : de l'approche diagnostique à l'évaluation des interventions. Adaptation culturelle et validation d'outils de mesure.

Maria-Cecilia Gallani

Déterminants sociaux de la santé et inégalités sociales de santé. Transfert des connaissances et méthodologie de projet centrés sur les problématiques d'équité. Usage de drogues par voie intraveineuse, risque infectieux et réduction des dommages.

Anne Guichard

Pratiques infirmières en éducation pour la santé. Développement, implantation et évaluation d'interventions d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient. Intervention Mapping. Paradigmes, théories et méthodes en éducation pour la santé. Développement de manuels d'intervention, d'outils pédagogiques et d'outils d'aide à la décision. Méthodologie d'intervention en entretien individuel et animation de groupes. Approches complémentaires et alternatives en éducation pour la santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Laurence Guillaumie

Santé de l'enfant, des jeunes et de la famille. Aspects socioculturels de la santé. Organisation des soins.

Louise Hamelin-Brabant

Promotion de la santé. Environnements favorables aux saines habitudes de vie (politiques, économiques, sociaux et physiques). Prévention de l'obésité. Santé urbaine et santé de quartiers en environnement isolé (Nunavik), fragilité ou interculturel. Équité. Pratiques cliniques préventives professionnelles et pratiques préventives naturelles (pairs, familles, cercles préventifs Hans Kai). Évaluation d'implantation et d'impact. Approche de recherche action participative et collaborative. Méthodologies qualitatives.

Judith Lapierre

Soins palliatifs, expérience de la fin de vie, respect de l'autonomie et pratiques soignantes, philosophie du soin, approche existentielle-humaniste, éthique appliquée, fondements théoriques de la discipline infirmière.

Mireille Lavoie

Santé des femmes, santé internationale, discipline infirmière, soins en contexte interculturel, compétences culturelles organisationnelles.

Ginette Lazure

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) au préscolaire : nature, évaluation et intervention. Troubles comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire : rôle infirmier dans l'évaluation, l'intervention et le suivi. Santé mentale de l'enfant et de sa famille : chronicité, qualité de vie, rôle parental, groupes de soutien à la fratrie, etc. Développement de l'enfant (0-5 ans) : évaluation des indices de retard de développement. Approches complémentaires et alternatives en soins infirmiers pédiatriques : relaxation, humour, zoothérapie, neurofeedback, etc.

Nancy Leblanc

Pensée critique et sa contribution dans la mobilisation des savoirs infirmiers. Pratique réflexive. Stratégies pédagogiques et d'évaluation des apprentissages. Développement des compétences. Approches de recherche qualitative. Entretien d'explication dans l'analyse de pratique professionnelle ou comme méthode de collecte de données de recherche. Discipline et pratique infirmière. Supervision clinique. Soins de l'enfant.

Kathleen Lechasseur

Politiques publiques du secteur de la santé. Analyse politique des réformes et des systèmes de santé. Évolution sociohistorique du système de santé québécois. Organisation des services. Services de première ligne. Gouvernance du système et des établissements de santé. Intégration et fusions. Régionalisation et décentralisation. Participation publique et délibération.

Elisabeth Martin

Expériences des personnes, des familles et des infirmières avec la maladie chronique. Soins infirmiers à la famille. Pouvoir d'agir (Empowerment). Pratique réflexive. Humour et soins. Approche de recherche qualitative.

Hélène Patenaude

Adaptation individuelle et familiale aux troubles mentaux sévères, expérience du rétablissement, organisation de services orientés vers le rétablissement.

Hélène Provencher

Administration des services infirmiers et de santé. Rôle infirmier et développement professionnel continu. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations de santé. Prise de décision partagée. Aspects sociopolitiques de la santé. Climat organisationnel et satisfaction au travail. Transfert et échange des connaissances. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Geneviève Roch

Santé des Premières Nations (Autochtones). Soins et éthique de la sollicitude (dégenrison du soin). Problématiques de santé (diabète, obésité) tributaires de l'acte alimentaire dans ses dimensions sociales et culturelles.

Bernard Roy

Qualité des soins. Sécurité des patients. Gestion des risques. Bénéfices organisationnels de l'implantation d'une philosophie de soins humanistes telle que le caring. Collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire. Définition du soin infirmier de réadaptation. Méthodes de recherches qualitatives.

Daphney St-Germain

Approche compréhensive des expériences de santé et de maladie. Expérience vécue des maladies graves et chroniques. Approche interculturelle dans les soins. Rapports entre santé, maladie, religion et spiritualité. Soins spirituels. Médecines et pratiques alternatives et complémentaires. Genre et santé. Méthodologie de recherche qualitative. Anthropologie du soin. Humanisation des soins. Approches fondées sur les sujets-patients.

Nicolas Vonarx

Psychogériatrie, particulièrement le delirium et les soins à l'aîné atteint de déficits cognitifs présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de démence (agitation, hallucinations, errance, etc.). Usage de médicaments, particulièrement les psychotropes.

Philippe Voyer

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sciences infirmières (Ph. D.) prépare l'étudiante à œuvrer comme chercheuse autonome ou comme professeure-chercheuse au sein d'un corps professoral dans des milieux d'enseignement universitaire, des instituts ou centres de recherche, des établissements de santé et des organismes nationaux ou internationaux requérant la participation d'experts-conseils et de chefs de file en sciences infirmières. La thèse contribue à l'avancement des connaissances liées à la discipline infirmière, tant par son originalité, sa rigueur scientifique, sa pertinence au plan théorique ainsi que ses retombées au plan des pratiques infirmières.

Au terme de sa formation doctorale, l'étudiante inscrite à ce programme sera en mesure de :

- porter un regard critique sur le statut épistémologique du savoir infirmier;
- contribuer à l'effort d'organisation, de conceptualisation et de systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques de la discipline infirmière;
- interpréter de façon critique les résultats de recherche, qu'ils soient issus de modèles conceptuels ou de théories propres à la discipline infirmière ou bien empruntés à d'autres disciplines;
- mener de façon autonome des recherches originales en ayant recours à des méthodes connues et appropriées ou bien en développant de nouvelles méthodes, ces travaux conduisant à l'avancement des connaissances et des pratiques liées à la discipline infirmière;
- transmettre et partager les résultats de ses travaux de recherche à différents auditoires, comme les pairs, les praticiennes et la population, et ce, au moyen de publications, de présentations orales et d'autres formes d'échanges.

ORDRE PROFESSIONNEL

Si le projet d'études doctorales en sciences infirmières amène un candidat à effectuer des activités cliniques en milieu de soins, celui-ci doit faire la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou obtenir une autorisation avant le début de son projet.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Clémence Dallaire

418 656-2131 poste 3366

doyenne@fsi.ulaval.ca

Pour information

Sonia Tessier

Conseillère à la gestion des études

418 656-2131 poste 3388

sonia.tessier@fsi.ulaval.ca

Cindy Asselin

Agente de gestion des études

418 656-2131 poste 6374

cindy.asselin@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant un score d'au moins 860 sur 990 au *Test de français international* (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. Une maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée. La rédaction de la thèse peut exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université.

La connaissance de l'anglais peut être évaluée avec le *Test of English for International Communication* (TOEIC), avec un résultat égal ou supérieur à 350/495 pour la partie lecture ou par la réussite, avec une note minimale de C, du cours d'anglais ANL-3202 Reading II.

À cet effet, l'École de langues de l'Université Laval (ELUL) prévoit des séances de passation du test TOEIC au début des

sessions d'automne et d'hiver. Le test peut aussi être passé dans plus de 50 pays dans le monde.

L'étudiant n'obtenant pas le résultat requis doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant le début de la troisième session d'inscription. Une scolarité d'appoint peut être recommandée par l'ELUL. Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de troisième cycle.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

Pour faire la demande d'un passage accéléré au doctorat en sciences infirmières, l'étudiante doit répondre aux exigences suivantes :

- être inscrite au programme de maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
- avoir suivi tous les cours du programme de maîtrise en sciences infirmières avec une moyenne cumulative d'au moins A- (3,67/4,33);
- avoir l'intention de poursuivre la même recherche (ou une recherche similaire) avec la même direction de recherche;
- avoir l'accord de la directrice de recherche (confirmé par un formulaire d'entente);
- être bien préparée à entreprendre la thèse, comme le démontre l'avant-projet de la thèse et/ou une expérience antérieure en tant que professionnelle de recherche.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible au programme de doctorat la titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières avec mémoire, ou d'un diplôme équivalent, ayant obtenu une moyenne d'au moins 3,33 sur 4,33 (B+) ou l'équivalent, à la maîtrise.

Les candidates titulaires d'une maîtrise en sciences infirmières ne comportant pas la rédaction d'un mémoire (ex. : stage, essai, projet d'intervention) sont aussi admissibles au programme de doctorat en sciences infirmières de même que celles détenant une maîtrise dans un domaine connexe, les sciences cliniques, la santé communautaire, les sciences de l'éducation, l'épidémiologie, l'anthropologie et la sociologie à titre d'exemples.

Exigences particulières

En plus des documents requis par le Bureau du registraire (trois rapports d'appréciation confidentiels utilisant les formulaires standards fournis avec le formulaire d'admission, dont un venant de la personne qui a dirigé les travaux de maîtrise du candidat et un curriculum vitæ détaillé), le dossier de candidature doit contenir :

- une version préliminaire d'un projet d'études (1500 mots) qui comprend : les éléments de problématique et brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, la pertinence théorique et clinique de l'étude dans le cadre de la discipline infirmière et l'aperçu de la méthodologie et des considérations éthiques;

- une confirmation écrite (formulaire d'entente) de la part d'une professeure déclarant accepter de diriger les travaux de l'étudiante;
- une lettre d'un maximum de 1500 mots expliquant : les intérêts personnels et professionnels à l'obtention d'un Ph. D., une articulation entre la formation académique antérieure et les études doctorales, une articulation entre les expériences professionnelles antérieures et les études doctorales, les atouts, forces et capacités à réussir les études doctorales, les raisons motivant le choix de la directrice de thèse et démarches entreprises auprès de celle-ci, la précision du champ d'étude et de l'objet de la thèse et l'apport anticipé du projet de thèse à l'égard de la discipline infirmière, incluant la contribution théorique et les retombées sur la pratique.

À noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT









La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES INFIRMIÈRES		24
<u>SAC-8004</u>	Méthodologie de la recherche en santé	3
<u>SIN-8000</u>	Séminaire sur le savoir infirmier scientifique	3
<u>SIN-8001</u>	Nature et développement du savoir infirmier: questionnement philosophique	3
<u>SIN-8010</u>	Examen de doctorat I	 3
<u>SIN-8011</u>	Examen de doctorat II	 6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>EDC-8000</u>	Le plaisir de faire apprendre		3
<u>EPM-7020</u>	Modélisation statistique en épidémiologie		3
<u>EPM-8006</u>	Concepts avancés en modélisation statistique I		3
<u>PHI-7900</u>	Éthique et santé		3
<u>SAC-7001</u>	Promotion de la santé: l'individu		3
<u>SAC-7002</u>	Promotion de la santé: l'environnement		3
<u>SAC-7012</u>	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives		3
<u>SAC-7034</u>	Mesure et santé : principes théoriques et applications		3
<u>SAC-8002</u>	Séminaire en organisation des services de santé		3
<u>SAC-8010</u>	Séminaire sur la promotion de la santé		3
<u>SIN-7002</u>	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
<u>SIN-7009</u>	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
<u>SIN-7013</u>	Famille et pratique infirmière avancée		3
<u>SIN-7021</u>	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
<u>SIN-7028</u>	Pratique soignante en fin de vie : fondements et enjeux	 	3
<u>SIN-7031</u>	Expérience santé - maladie et rétablissement		3
<u>SIN-7034</u>	Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés		3



RECHERCHE

L'étudiant doit réussir toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>SIN-8821</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>SIN-8822</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>SIN-8823</u>	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
<u>SIN-8824</u>	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
<u>SIN-8825</u>	Activité de recherche - thèse 5		7/activité temps complet
<u>SIN-8826</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>SIN-8827</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>SIN-8828</u>	Activité de recherche - thèse 8		12/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES (M. SC.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des sciences infirmières, les professeurs s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion

des connaissances. Ils initient ou participent à de nombreux projets de recherche en soins infirmiers, en administration des services infirmiers, en santé communautaire, en santé des femmes, en santé internationale, en santé mentale, etc. Allant de la promotion de la santé à la prévention de la maladie en passant par les soins directs, le rétablissement, la réadaptation et les soins palliatifs, les axes de recherche reflètent les intérêts et l'expertise des professeurs.

Leurs projets concernent, entre autres:

- les expériences de santé
- la qualité de soins
- la pratique infirmière basée sur des preuves et le développement de la compétence scientifique
- les technologies d'information et des communications en santé
- le développement de nouveaux modes d'intervention et les résultats d'interventions courantes
- les comportements et les environnements favorables à la santé
- les enjeux éthiques et les pratiques infirmières
- le développement et la validation d'instruments de mesure
- les inégalités sociales de santé

La Faculté accueille la Chaire de recherche en transfert des connaissances et évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, dont la professeure Marie-Pierre Gagnon est titulaire.

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Éducation pour la santé, soins de première ligne, suicide, santé des populations autochtones, pratique infirmière avancée.

Louise Bujold

Promotion de la santé. Développement, mise en place et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Recherche participative. Personnes vivant des situations de précarité. Transfert, échange et croisements de savoirs. Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle.

Françoise Côté

Fonctions infirmières, organisation des services, administration des services infirmiers. Savoirs infirmiers. Politiques infirmières, politiques favorables à la santé.

Clémence Dallaire

Soins infirmiers en oncologie et soins palliatifs. Gestion des symptômes dans le cadre de maladies graves ou chroniques. Approches de soins. Développement de la compétence et des pratiques infirmières en oncologie et soins palliatifs. Formation continue et développement de l'expertise.

Jean-François Desbiens

Promotion de la santé. Inégalités sociales de santé. Pauvreté. Pratiques professionnelles auprès de groupes et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Genre. Recherche participative.

Sophie Dupéré

Pratiques infirmières en oncologie psychosociale. Soins de soutien et soins palliatifs de fin de vie. Stress, adaptation et qualité de vie. Interventions pour faciliter le processus d'adaptation et la gestion de stress. Survie au cancer. Soutien aux soignants. Modèles de soins.

Lise Fillion

Élaboration, implantation et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Compréhension des comportements liés à la santé. Application à divers comportements, dont l'activité physique. Mesure, élaboration et validation des scores aux

instruments de mesure.

Camille Gagné

Transfert et utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle. Évaluation de la qualité des soins et services en milieux hospitaliers. Évaluation des nouvelles pratiques éducatives, cliniques et organisationnelles, notamment la pratique infirmière avancée et le développement de la compétence scientifique, la formation par compétences, la pratique infirmière informée par des résultats probants et les technologies de l'information et des communications en santé et en pédagogie. Étude de cas. Développement international, culture et société.

Johanne Gagnon

Technologies de l'information et des communications en santé. Comportements des individus et des professionnels de la santé. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations. Synthèse, diffusion et application des connaissances. Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Marie-Pierre Gagnon

Soins infirmiers chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires : relation entre le profil clinique, les comportements de santé (autosoins, nutrition, activité physique et adhésion thérapeutique) et la qualité de vie. Planification des interventions multidisciplinaires en santé : de l'approche diagnostique à l'évaluation des interventions. Adaptation culturelle et validation d'outils de mesure.

Maria-Cecilia Gallani

Déterminants sociaux de la santé et inégalités sociales de santé. Transfert des connaissances et méthodologie de projets centrés sur les problématiques d'équité. Usage de drogues par voie intraveineuse, risque infectieux et réduction des dommages.

Anne Guichard

Pratiques infirmières en éducation pour la santé. Développement, implantation et évaluation d'interventions d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient. *Intervention Mapping*. Paradigmes, théories et méthodes en éducation pour la santé. Développement de manuels d'intervention, d'outils pédagogiques et d'outils d'aide à la décision. Méthodologie d'intervention en entretien individuel et animation de groupes. Approches complémentaires et alternatives en éducation pour la santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Laurence Guillaumie

Santé de l'enfant, des jeunes et de la famille. Aspects socioculturels de la santé. Organisation des soins.

Louise Hamelin-Brabant

Promotion de la santé. Environnements favorables aux saines habitudes de vie (politiques, économiques, sociaux et physiques). Prévention de l'obésité. Santé urbaine et santé de quartiers en environnement isolé (Nunavik), fragilisé ou interculturel. Équité. Pratiques cliniques préventives professionnelles et pratiques préventives naturelles (pairs, familles, cercles préventifs Hans Kai). Évaluation d'implantation et d'impact. Approche de recherche, action participative et collaborative. Méthodologies qualitatives.

Judith Lapierre

Soins palliatifs, expérience de la fin de vie, respect de l'autonomie et pratiques soignantes, philosophie du soin, approche existentielle-humaniste, éthique appliquée, fondements théoriques de la discipline infirmière.

Mireille Lavoie

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) au préscolaire : nature, évaluation et intervention. Troubles comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire : rôle infirmier dans l'évaluation, l'intervention et le suivi. Santé mentale de l'enfant et de sa famille : chronicité, qualité de vie, rôle parental, groupes de soutien à la fratrie, etc. Développement de l'enfant (0-5 ans) : évaluation des indices de retard de développement. Approches complémentaires et alternatives en soins infirmiers pédiatriques : relaxation, humour, zoothérapie, neurofeedback, etc.

Nancy Leblanc

Pensée critique et sa contribution dans la mobilisation des savoirs infirmiers. Pratique réflexive. Stratégies pédagogiques et d'évaluation des apprentissages. Développement des compétences. Approches de recherche qualitative. Entretien d'explication dans l'analyse de pratique professionnelle ou comme méthode de collecte de données de recherche. Discipline et

pratique infirmière. Supervision clinique. Soins de l'enfant.

Kathleen Lechasseur

Politiques publiques du secteur de la santé. Analyse politique des réformes et des systèmes de santé. Évolution sociohistorique du système de santé québécois. Organisation des services. Services de première ligne. Gouvernance du système et des établissements de santé. Intégration et fusions. Régionalisation et décentralisation. Participation publique et délibération.

Elisabeth Martin

Expériences des personnes, des familles et des infirmières avec la maladie chronique. Soins infirmiers à la famille. Pouvoir d'agir (*Empowerment*). Pratique réflexive. Humour et soins. Approche de recherche qualitative.

Hélène Patenaude

Adaptation individuelle et familiale aux troubles mentaux sévères, expérience du rétablissement, organisation de services orientés vers le rétablissement.

Hélène Provencher

Administration des services infirmiers et de santé. Rôle infirmier et développement professionnel continu. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations de santé. Prise de décision partagée. Aspects sociopolitiques de la santé. Climat organisationnel et satisfaction au travail. Transfert et échange des connaissances. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Geneviève Roch

Santé des Premières Nations (Autochtones). Soins et éthique de la sollicitude (dégenrison du soin). Problématiques de santé (diabète, obésité) tributaires de l'acte alimentaire dans ses dimensions sociales et culturelles.

Bernard Roy

Qualité des soins. Sécurité des patients. Gestion des risques. Bénéfices organisationnels de l'implantation d'une philosophie de soins humanistes telle que le *caring*. Collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire. Définition du soin infirmier de réadaptation. Méthodes de recherches qualitatives.

Daphney St-Germain

Approche compréhensive des expériences de santé et de maladie. Expérience vécue des maladies graves et chroniques. Approche interculturelle dans les soins. Rapports entre santé, maladie, religion et spiritualité. Soins spirituels. Médecines et pratiques alternatives et complémentaires. Genre et santé. Méthodologie de recherche qualitative. Anthropologie du soin. Humanisation des soins. Approches fondées sur les sujets-patients.

Nicolas Vonarx

Psychogériatrie, particulièrement le *delirium* et les soins à l'aîné atteint de déficits cognitifs présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de démence (agitation, hallucinations, errance, etc.). Usage de médicaments, particulièrement les psychotropes.

Philippe Voyer

Description officielle

Cette page est à jour en date du 24 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées;
- développer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières;
- accroître les habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution;
- renforcer les capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique favorisant l'évolution de la qualité des soins infirmiers dans des milieux de pratique diversifiés.

Objectifs particuliers

- développer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières en vue de concevoir une solution concrète susceptible d'accroître l'efficacité ou l'efficacité des interventions de soins dans les milieux cliniques ou communautaires;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences infirmières en vue d'influencer la pratique infirmière dans les milieux cliniques ou communautaires;
- accroître les habiletés professionnelles nécessaires à la communication et à l'application des connaissances scientifiques du domaine des sciences infirmières en vue d'assumer un rôle d'expertise et de leadership dans les milieux cliniques et communautaires.

ORDRE PROFESSIONNEL

Exigences relatives au droit de pratique

Lors de son admission au programme, si certaines activités l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins, l'étudiant inscrit au programme doit fournir la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou, dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, fournir la preuve de l'obtention du certificat d'immatriculation délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Communication orale

L'étudiant doit se conformer à la politique de communication orale à la maîtrise, politique accessible sur le site Internet de la Faculté des sciences infirmières.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Cindy Asselin

418 656-2131 poste 6374

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières;
- exceptionnellement, le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre qu'en sciences infirmières, si le candidat fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers; il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire;
- le candidat qui a obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, y compris les copies certifiées des diplômes universitaires ainsi que les relevés de notes correspondants), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae, un texte d'environ deux pages dans lequel il fait connaître ses intérêts professionnels et personnels à poursuivre des études de deuxième cycle en sciences infirmières et précise ses objectifs de carrière à l'obtention du grade. Il doit également indiquer les champs d'études qui l'intéressent.

Exigences linguistiques

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Candidat francophone

Avoir une bonne maîtrise de la langue française; cette exigence est vérifiée par un examen à la première session d'inscription et, en cas d'échec, le cours ciblé comme mesure corrective, non contributoire au programme, doit être réussi avant la fin de la deuxième session d'inscription.

Candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et de ceux des professeurs de la Faculté des sciences infirmières ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats. Le candidat doit préciser le choix de son conseiller au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel conseiller.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil étant limitée dans ce programme, une candidature peut être refusée par manque de ressources.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	SCIENCES INFIRMIÈRES	45
<u>SIN-</u>	Sciences et savoirs infirmiers :	

<u>6000</u>	perspectives théoriques		3
<u>SIN-6005</u>	Projet de stage		3
<u>SIN-6010</u>	Essai		6
<u>SIN-6016</u>	Méthodes quantitatives et statistiques		3
<u>SIN-6017</u>	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
<u>SIN-6020</u>	Stages		9
<u>SIN-7002</u>	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
<u>SIN-7009</u>	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
<u>SIN-7013</u>	Famille et pratique infirmière avancée		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>FIS-7000</u>	Oncologie psychosociale interprofessionnelle		3
<u>MNG-6003</u>	Recherche évaluative		3
<u>MNG-6004</u>	Organisation des services de santé : les fondements		3
<u>MNG-6016</u>	Le gestionnaire et les défis en GRH		3
<u>PHI-7900</u>	Éthique et santé		3
<u>PPG-7012</u>	Formation à l'entretien d'explicitation de l'action		3
<u>SAC-6008</u>	Aspects socioculturels et politiques de la santé		3
<u>SAC-</u>	Promotion de la santé: l'individu		3

7001

<u>SAC-7002</u>	Promotion de la santé: l'environnement		3
<u>SAC-7034</u>	Mesure et santé : principes théoriques et applications		3
<u>SIN-6011</u>	Stratégies d'intervention psychothérapeutiques en soins infirmiers		3
<u>SIN-6015</u>	Méthodes qualitatives		2
<u>SIN-6035</u>	Perspectives en administration des services infirmiers		3
<u>SIN-7005</u>	Élaboration, implantation et évaluation d'intervention ciblée en santé		3
<u>SIN-7021</u>	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
<u>SIN-7028</u>	Pratique soignante en fin de vie : fondements et enjeux	 	3
<u>SIN-7031</u>	Expérience santé - maladie et rétablissement		3
<u>SIN-7034</u>	Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés		3
<u>TEN-7001</u>	Approche systémique et analyse de besoins		3
<u>TEN-7006</u>	Design de systèmes d'enseignement et de formation	 	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des sciences infirmières, les professeurs s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances. Ils initient ou participent à de nombreux projets de recherche en soins infirmiers, en administration des services infirmiers, en santé communautaire, en santé des femmes, en santé internationale, en santé mentale, etc. Allant de la promotion de la santé à la prévention de la maladie en passant par les soins directs, le rétablissement, la réadaptation et les soins palliatifs, les axes de recherche reflètent les intérêts et l'expertise des professeurs.

Leurs projets concernent, entre autres:

- les expériences de santé
- la qualité de soins
- la pratique infirmière basée sur des preuves et le développement de la compétence scientifique
- les technologies d'information et des communications en santé
- le développement de nouveaux modes d'intervention et les résultats d'interventions courantes
- les comportements et les environnements favorables à la santé
- les enjeux éthiques et les pratiques infirmières
- le développement et la validation d'instruments de mesure
- les inégalités sociales de santé

La Faculté accueille la Chaire de recherche en transfert des connaissances et évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, dont la professeure Marie-Pierre Gagnon est titulaire.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Éducation pour la santé, soins de première ligne, suicide, santé des populations autochtones, pratique infirmière avancée.
Louise Bujold

Promotion de la santé. Développement, mise en place et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Recherche participative. Personnes vivant des situations de précarité. Transfert, échange et croisements de savoirs. Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle.

Françoise Côté

Fonctions infirmières, organisation des services, administration des services infirmiers. Savoirs infirmiers. Politiques infirmières, politiques favorables à la santé.

Clémence Dallaire

Soins infirmiers en oncologie et soins palliatifs. Gestion des symptômes dans le cadre de maladies graves ou chroniques. Approches de soins. Développement de la compétence et des pratiques infirmières en oncologie et soins palliatifs. Formation continue et développement de l'expertise.

Jean-François Desbiens

Promotion de la santé. Inégalités sociales de santé. Pauvreté. Pratiques professionnelles auprès de groupes et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Genre. Recherche participative.

Sophie Dupéré

Pratiques infirmières en oncologie psychosociale. Soins de soutien et soins palliatifs de fin de vie. Stress, adaptation et qualité de vie. Interventions pour faciliter le processus d'adaptation et la gestion de stress. Survie au cancer. Soutien aux soignants. Modèles de soins.

Lise Fillion

Élaboration, implantation et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Compréhension des comportements liés à la santé. Application à divers comportements, dont l'activité physique. Mesure, élaboration et validation des scores aux instruments de mesure.

Camille Gagné

Transfert et utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle. Évaluation de la qualité des soins et services en milieux hospitaliers. Évaluation des nouvelles pratiques éducatives, cliniques et organisationnelles, notamment la pratique infirmière avancée et le développement de la compétence scientifique, la formation par compétences, la pratique infirmière informée par des résultats probants et les technologies de l'information et des communications en santé et en pédagogie. Étude de cas. Développement international, culture et société.

Johanne Gagnon

Technologies de l'information et des communications en santé. Comportements des individus et des professionnels de la santé. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations. Synthèse, diffusion et application des connaissances. Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Marie-Pierre Gagnon

Soins infirmiers chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires : relation entre le profil clinique, les comportements de santé (autosoins, nutrition, activité physique et adhésion thérapeutique) et la qualité de vie. Planification des interventions multidisciplinaires en santé : de l'approche diagnostique à l'évaluation des interventions. Adaptation culturelle et validation d'outils de mesure.

Maria-Cecilia Gallani

Déterminants sociaux de la santé et inégalités sociales de santé. Transfert des connaissances et méthodologie de projets centrés sur les problématiques d'équité. Usage de drogues par voie intraveineuse, risque infectieux et réduction des dommages.

Anne Guichard

Pratiques infirmières en éducation pour la santé. Développement, implantation et évaluation d'interventions d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient. *Intervention Mapping*. Paradigmes, théories et méthodes en éducation pour la santé. Développement de manuels d'intervention, d'outils pédagogiques et d'outils d'aide à la décision. Méthodologie d'intervention en entretien individuel et animation de groupes. Approches complémentaires et alternatives en éducation pour la santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Laurence Guillaumie

Santé de l'enfant, des jeunes et de la famille. Aspects socioculturels de la santé. Organisation des soins.

Louise Hamelin-Brabant

Promotion de la santé. Environnements favorables aux saines habitudes de vie (politiques, économiques, sociaux et physiques). Prévention de l'obésité. Santé urbaine et santé de quartiers en environnement isolé (Nunavik), fragilisé ou interculturel. Équité. Pratiques cliniques préventives professionnelles et pratiques préventives naturelles (pairs, familles, cercles préventifs Hans Kai). Évaluation d'implantation et d'impact. Approche de recherche, action participative et collaborative. Méthodologies qualitatives.

Judith Lapierre

Soins palliatifs, expérience de la fin de vie, respect de l'autonomie et pratiques soignantes, philosophie du soin, approche existentielle-humaniste, éthique appliquée, fondements théoriques de la discipline infirmière.

Mireille Lavoie

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) au préscolaire : nature, évaluation et intervention. Troubles

comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire : rôle infirmier dans l'évaluation, l'intervention et le suivi. Santé mentale de l'enfant et de sa famille : chronicité, qualité de vie, rôle parental, groupes de soutien à la fratrie, etc. Développement de l'enfant (0-5 ans) : évaluation des indices de retard de développement. Approches complémentaires et alternatives en soins infirmiers pédiatriques : relaxation, humour, zoothérapie, neurofeedback, etc.

Nancy Leblanc

Pensée critique et sa contribution dans la mobilisation des savoirs infirmiers. Pratique réflexive. Stratégies pédagogiques et d'évaluation des apprentissages. Développement des compétences. Approches de recherche qualitative. Entretien d'explication dans l'analyse de pratique professionnelle ou comme méthode de collecte de données de recherche. Discipline et pratique infirmière. Supervision clinique. Soins de l'enfant.

Kathleen Lechasseur

Politiques publiques du secteur de la santé. Analyse politique des réformes et des systèmes de santé. Évolution sociohistorique du système de santé québécois. Organisation des services. Services de première ligne. Gouvernance du système et des établissements de santé. Intégration et fusions. Régionalisation et décentralisation. Participation publique et délibération.

Elisabeth Martin

Expériences des personnes, des familles et des infirmières avec la maladie chronique. Soins infirmiers à la famille. Pouvoir d'agir (*Empowerment*). Pratique réflexive. Humour et soins. Approche de recherche qualitative.

Hélène Patenaude

Adaptation individuelle et familiale aux troubles mentaux sévères, expérience du rétablissement, organisation de services orientés vers le rétablissement.

Hélène Provencher

Administration des services infirmiers et de santé. Rôle infirmier et développement professionnel continu. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations de santé. Prise de décision partagée. Aspects sociopolitiques de la santé. Climat organisationnel et satisfaction au travail. Transfert et échange des connaissances. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Geneviève Roch

Santé des Premières Nations (Autochtones). Soins et éthique de la sollicitude (dégenrisation du soin). Problématiques de santé (diabète, obésité) tributaires de l'acte alimentaire dans ses dimensions sociales et culturelles.

Bernard Roy

Qualité des soins. Sécurité des patients. Gestion des risques. Bénéfices organisationnels de l'implantation d'une philosophie de soins humanistes telle que le *caring*. Collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire. Définition du soin infirmier de réadaptation. Méthodes de recherches qualitatives.

Daphney St-Germain

Approche compréhensive des expériences de santé et de maladie. Expérience vécue des maladies graves et chroniques. Approche interculturelle dans les soins. Rapports entre santé, maladie, religion et spiritualité. Soins spirituels. Médecines et pratiques alternatives et complémentaires. Genre et santé. Méthodologie de recherche qualitative. Anthropologie du soin. Humanisation des soins. Approches fondées sur les sujets-patients.

Nicolas Vonarx

Psychogériatrie, particulièrement le *delirium* et les soins à l'aîné atteint de déficits cognitifs présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de démence (agitation, hallucinations, errance, etc.). Usage de médicaments, particulièrement les psychotropes.

Philippe Voyer

Description officielle

Cette page est à jour en date du 25 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées;
- développer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières;
- accroître les habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution;
- renforcer les capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique favorisant l'évolution de la qualité des soins infirmiers dans des milieux de pratique diversifiés.

Objectifs particuliers

- développer la capacité d'application du processus de recherche à une problématique liée à la pratique infirmière dans un contexte clinique ou communautaire;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche dans le domaine des sciences de la santé, particulièrement en sciences infirmières, pour l'amélioration continue de la qualité de la pratique des soins infirmiers dans les milieux cliniques ou communautaires.

ORDRE PROFESSIONNEL

Exigences relatives au droit de pratique

Lors de son admission au programme, si certaines activités pédagogiques du programme l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins, l'étudiant inscrit au programme doit fournir la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou, dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, fournir la preuve de l'obtention du certificat d'immatriculation délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Communication orale

L'étudiant doit se conformer à la politique de communication orale à la maîtrise, politique accessible sur le site Internet de la

Faculté des sciences infirmières.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Cindy Asselin

418 656-2131 poste 6374

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

Un étudiant peut, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir réussi l'ensemble de la scolarité de la maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
 - avoir maintenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
 - avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifie d'emblée pour un projet de thèse et tient lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen est constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
 - avoir été officiellement admis au programme de doctorat en sciences infirmières à la suite du dépôt de son dossier et de son étude par la direction de programme.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières;
- exceptionnellement, le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre qu'en sciences infirmières, si le candidat fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers; il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire;
- le candidat qui a obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, y compris les copies certifiées des diplômes universitaires ainsi que les relevés de notes correspondants), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ, un texte d'environ deux pages dans lequel il fait connaître ses intérêts professionnels et personnels à poursuivre des études de deuxième cycle en sciences infirmières et précise ses objectifs de carrière à l'obtention du grade. Il doit également indiquer les champs de recherche qui l'intéressent.

Exigences linguistiques

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Candidat francophone

Avoir une bonne maîtrise de la langue française. Cette exigence est vérifiée par un examen à la première session d'inscription et, en cas d'échec, le cours ciblé comme mesure corrective, non contributive au programme, doit être réussi avant la fin de la deuxième session.

Candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats. Le candidat doit préciser le choix de son directeur de recherche au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONTINGEMENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL





La capacité d'accueil étant limitée dans ce programme, une candidature peut être refusée par manque de ressources.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES INFIRMIÈRES			21
<u>ETH-7900</u>	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	 	1
<u>SIN-6000</u>	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques		3
<u>SIN-6015</u>	Méthodes qualitatives		2
<u>SIN-6016</u>	Méthodes quantitatives et statistiques		3
<u>SIN-6017</u>	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :			
<u>FIS-7000</u>	Oncologie psychosociale interprofessionnelle		3
<u>MNG-6003</u>	Recherche évaluative		3
<u>MNG-</u>	Organisation des services de santé : les		3

<u>6004</u>	fondements		
<u>MNG-6010</u>	Stratégie et structure de l'entreprise	  	3
<u>PHI-7900</u>	Éthique et santé		3
<u>PPG-7012</u>	Formation à l'entretien d'explicitation de l'action		3
<u>SAC-6008</u>	Aspects socioculturels et politiques de la santé		3
<u>SAC-7001</u>	Promotion de la santé: l'individu		3
<u>SAC-7002</u>	Promotion de la santé: l'environnement		3
<u>SAC-7034</u>	Mesure et santé : principes théoriques et applications		3
<u>SIN-6011</u>	Stratégies d'intervention psychothérapeutiques en soins infirmiers		3
<u>SIN-6035</u>	Perspectives en administration des services infirmiers		3
<u>SIN-7002</u>	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
<u>SIN-7005</u>	Élaboration, implantation et évaluation d'intervention ciblée en santé		3
<u>SIN-7009</u>	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
<u>SIN-7013</u>	Famille et pratique infirmière avancée		3
<u>SIN-7021</u>	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
<u>SIN-7028</u>	Pratique soignante en fin de vie : fondements et enjeux	 	3
<u>SIN-7031</u>	Expérience santé - maladie et rétablissement		3
<u>SIN-</u>	Pratique infirmière avancée dans les		

<u>7034</u>	soins aux aînés		3
<u>TEN-7001</u>	Approche systémique et analyse de besoins		3
<u>TEN-7006</u>	Design de systèmes d'enseignement et de formation	 	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>SIN-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>SIN-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>SIN-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>SIN-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE (M. SC.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté des sciences infirmières, les professeurs s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances. Ils initient ou participent à de nombreux projets de recherche en soins infirmiers, en administration des services infirmiers, en santé communautaire, en santé des femmes, en santé internationale, en santé mentale, etc. Allant de la promotion de la santé à la prévention de la maladie en passant par les soins directs, le rétablissement, la réadaptation et les soins palliatifs, les axes de recherche reflètent les intérêts et l'expertise des professeurs.

Leurs projets concernent, entre autres:

- les expériences de santé
- la qualité de soins
- la pratique infirmière basée sur des preuves et le développement de la compétence scientifique
- les technologies d'information et des communications en santé
- le développement de nouveaux modes d'intervention et les résultats d'interventions courantes
- les comportements et les environnements favorables à la santé
- les enjeux éthiques et les pratiques infirmières
- le développement et la validation d'instruments de mesure
- les inégalités sociales de santé

La Faculté accueille la Chaire de recherche en transfert des connaissances et évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, dont la professeure Marie-Pierre Gagnon est titulaire.

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Éducation pour la santé, soins de première ligne, suicide, santé des populations autochtones, pratique infirmière avancée.

Louise Bujold

Promotion de la santé. Développement, mise en place et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Recherche participative. Personnes vivant des situations de précarité. Transfert, échange et croisements de savoirs. Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle.

Françoise Côté

Fonctions infirmières, organisation des services, administration des services infirmiers. Savoirs infirmiers. Politiques infirmières, politiques favorables à la santé.

Clémence Dallaire

Soins infirmiers en oncologie et soins palliatifs. Gestion des symptômes dans le cadre de maladies graves ou chroniques. Approches de soins. Développement de la compétence et des pratiques infirmières en oncologie et soins palliatifs. Formation continue et développement de l'expertise.

Jean-François Desbiens

Promotion de la santé. Inégalités sociales de santé. Pauvreté. Pratiques professionnelles auprès de groupes et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Genre. Recherche participative.

Sophie Dupéré

Pratiques infirmières en oncologie psychosociale. Soins de soutien et soins palliatifs de fin de vie. Stress, adaptation et qualité de vie. Interventions pour faciliter le processus d'adaptation et la gestion de stress. Survie au cancer. Soutien aux soignants. Modèles de soins.

Lise Fillion

Élaboration, implantation et évaluation d'interventions en promotion de la santé. Compréhension des comportements liés à la santé. Application à divers comportements, dont l'activité physique. Mesure, élaboration et validation des scores aux instruments de mesure.

Camille Gagné

Transfert et utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle. Évaluation de la qualité des soins et

services en milieux hospitaliers. Évaluation des nouvelles pratiques éducatives, cliniques et organisationnelles, notamment la pratique infirmière avancée et le développement de la compétence scientifique, la formation par compétences, la pratique infirmière informée par des résultats probants et les technologies de l'information et des communications en santé et en pédagogie. Étude de cas. Développement international, culture et société.

Johanne Gagnon

Technologies de l'information et des communications en santé. Comportements des individus et des professionnels de la santé. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations. Synthèse, diffusion et application des connaissances. Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Marie-Pierre Gagnon

Soins infirmiers chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires : relation entre le profil clinique, les comportements de santé (nutrition, activité physique et adhésion thérapeutique) et la qualité de vie. Planification des interventions multidisciplinaires en santé : de l'approche diagnostique à l'évaluation des interventions. Adaptation culturelle et validation d'outils de mesure.

Maria-Cecilia Gallani

Déterminants sociaux de la santé et inégalités sociales de santé. Transfert des connaissances et méthodologie de projets centrés sur les problématiques d'équité. Usage de drogues par voie intraveineuse, risque infectieux et réduction des dommages.

Anne Guichard

Pratiques infirmières en éducation pour la santé. Développement, implantation et évaluation d'interventions d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique du patient. *Intervention Mapping*. Paradigmes, théories et méthodes en éducation pour la santé. Développement de manuels d'intervention, d'outils pédagogiques et d'outils d'aide à la décision. Méthodologie d'intervention en entretien individuel et animation de groupes. Approches complémentaires et alternatives en éducation pour la santé. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Laurence Guillaumie

Santé de l'enfant, des jeunes et de la famille. Aspects socioculturels de la santé. Organisation des soins.

Louise Hamelin-Brabant

Promotion de la santé. Environnements favorables aux saines habitudes de vie (politiques, économiques, sociaux et physiques). Prévention de l'obésité. Santé urbaine et santé de quartiers en environnement isolé (Nunavik), fragilisé ou interculturel. Équité. Pratiques cliniques préventives professionnelles et pratiques préventives naturelles (pairs, familles, cercles préventifs Hans Kai). Évaluation d'implantation et d'impact. Approche de recherche, action participative et collaborative. Méthodologies qualitatives.

Judith Lapierre

Soins palliatifs, expérience de la fin de vie, respect de l'autonomie et pratiques soignantes, philosophie du soin, approche existentielle-humaniste, éthique appliquée, fondements théoriques de la discipline infirmière.

Mireille Lavoie

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) au préscolaire : nature, évaluation et intervention. Troubles comportementaux chez les enfants d'âge préscolaire : rôle infirmier dans l'évaluation, l'intervention et le suivi. Santé mentale de l'enfant et de sa famille : chronicité, qualité de vie, rôle parental, groupes de soutien à la fratrie, etc. Développement de l'enfant (0-5 ans) : évaluation des indices de retard de développement. Approches complémentaires et alternatives en soins infirmiers pédiatriques : relaxation, humour, zoothérapie, neurofeedback, etc.

Nancy Leblanc

Pensée critique et sa contribution dans la mobilisation des savoirs infirmiers. Pratique réflexive. Stratégies pédagogiques et d'évaluation des apprentissages. Développement des compétences. Approches de recherche qualitative. Entretien d'explication dans l'analyse de pratique professionnelle ou comme méthode de collecte de données de recherche. Discipline et pratique infirmière. Supervision clinique. Soins de l'enfant.

Kathleen Lechasseur

Politiques publiques du secteur de la santé. Analyse politique des réformes et des systèmes de santé. Évolution

sociohistorique du système de santé québécois. Organisation des services. Services de première ligne. Gouvernance du système et des établissements de santé. Intégration et fusions. Régionalisation et décentralisation. Participation publique et délibération.

Elisabeth Martin

Expériences des personnes, des familles et des infirmières avec la maladie chronique. Soins infirmiers à la famille. Pouvoir d'agir (*Empowerment*). Pratique réflexive. Humour et soins. Approche de recherche qualitative.

Hélène Patenaude

Adaptation individuelle et familiale aux troubles mentaux sévères, expérience du rétablissement, organisation de services orientés vers le rétablissement.

Hélène Provencher

Administration des services infirmiers et de santé. Rôle infirmier et développement professionnel continu. Introduction d'innovations dans les pratiques et les organisations de santé. Prise de décision partagée. Aspects sociopolitiques de la santé. Climat organisationnel et satisfaction au travail. Transfert et échange des connaissances. Méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes.

Geneviève Roch

Santé des Premières Nations (Autochtones). Soins et éthique de la sollicitude (dégenrisation du soin). Problématiques de santé (diabète, obésité) tributaires de l'acte alimentaire dans ses dimensions sociales et culturelles.

Bernard Roy

Qualité des soins. Sécurité des patients. Gestion des risques. Bénéfices organisationnels de l'implantation d'une philosophie de soins humanistes telle que le *caring*. Collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire. Définition du soin infirmier de réadaptation. Méthodes de recherches qualitatives.

Daphney St-Germain

Approche compréhensive des expériences de santé et de maladie. Expérience vécue des maladies graves et chroniques. Approche interculturelle dans les soins. Rapports entre santé, maladie, religion et spiritualité. Soins spirituels. Médecines et pratiques alternatives et complémentaires. Genre et santé. Méthodologie de recherche qualitative. Anthropologie du soin. Humanisation des soins. Approches fondées sur les sujets-patients.

Nicolas Vonarx

Psychogériatrie, particulièrement le *delirium* et les soins à l'aîné atteint de déficits cognitifs présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de démence (agitation, hallucinations, errance, etc.). Usage de médicaments, particulièrement les psychotropes.

Philippe Voyer

Description officielle

Cette page est à jour en date du 24 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées;
- développer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières;
- accroître les habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution;
- renforcer les capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique favorisant l'évolution de la qualité des soins infirmiers dans des milieux de pratique diversifiés.

Objectifs particuliers

- développer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de concevoir et d'appliquer une solution concrète susceptible d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions de soins de première ligne;
- maîtriser les compétences cliniques et appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue, dans le cadre des soins de première ligne, de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences infirmières en vue d'influencer la pratique infirmière dans les milieux de première ligne.

ORDRE PROFESSIONNEL

Exigences relatives au droit de pratique

Lors de son admission au programme, l'étudiant doit fournir la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

L'étudiant ayant complété avec succès les exigences requises du programme est admissible à l'examen de certification de l'OIIQ et du CMQ. La réussite de cet examen permet à la personne d'exercer à titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne.

Communication orale

L'étudiant doit se conformer à la politique de communication orale à la maîtrise, politique accessible sur le site Internet de la Faculté des sciences infirmières.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Cindy Asselin

418 656-2131 poste 6374

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières;
- exceptionnellement, le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre qu'en sciences infirmières, si le candidat fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers; il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire;
- le candidat qui a obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent;
- le candidat qui a acquis au 1^{er} mars une expérience d'un minimum de 3360 heures, au cours des cinq dernières années, en soins de première ligne ou en milieu hospitalier dans un ou plusieurs des domaines suivants :
urgence/soins critiques, médecine, chirurgie, obstétrique ou pédiatrie.

Exigences particulières

Compte tenu des exigences liées au titre d'infirmière praticienne spécialisée, le candidat est admis simultanément au DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne et à la maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne. En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, y compris les copies certifiées des diplômes universitaires ainsi que les relevés de notes correspondants), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ, un texte d'environ deux pages dans lequel il fait connaître ses intérêts professionnels et personnels à poursuivre des études de deuxième cycle en sciences infirmières ainsi qu'en sciences médicales et précise ses objectifs de carrière à l'obtention du grade. Enfin, il doit fournir une attestation officielle de son ou de ses employeurs, du nombre d'heures travaillées dans chacun des domaines cliniques ciblés, au cours des cinq dernières années.

Exigences linguistiques

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Candidat francophone

Avoir une bonne maîtrise de la langue française; cette exigence est vérifiée par un examen à la première session d'inscription et, en cas d'échec, le cours ciblé, non contributoire au programme, comme mesure corrective doit être réussi avant la fin de la deuxième session d'inscription.

Candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission. Le candidat répondant aux exigences d'admission est convoqué en entrevue.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil étant limitée dans ce programme, une candidature peut être refusée par manque de ressources.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SOINS DE PREMIÈRE LIGNE		45
<u>PAT-6901</u>	Physiopathologie et mesures diagnostiques	5

<u>PHI-7900</u>	Éthique et santé		3
<u>SIN-6000</u>	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques		3
<u>SIN-6010</u>	Essai		6
<u>SIN-6016</u>	Méthodes quantitatives et statistiques		3
<u>SIN-6017</u>	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
<u>SIN-6023</u>	Examen clinique avancé chez l'adulte		4
<u>SIN-6044</u>	Stage I - Développement des compétences IPS-PL		12
<u>SIN-7009</u>	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
<u>SIN-7013</u>	Famille et pratique infirmière avancée		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40



2325, rue de l'Université 418 656-2131
Québec (Québec) G1V 0A6 1 877 785-2825
Canada

© 2014 Université Laval. Tous droits réservés.

Ce site est sous la responsabilité de la Direction des communications.